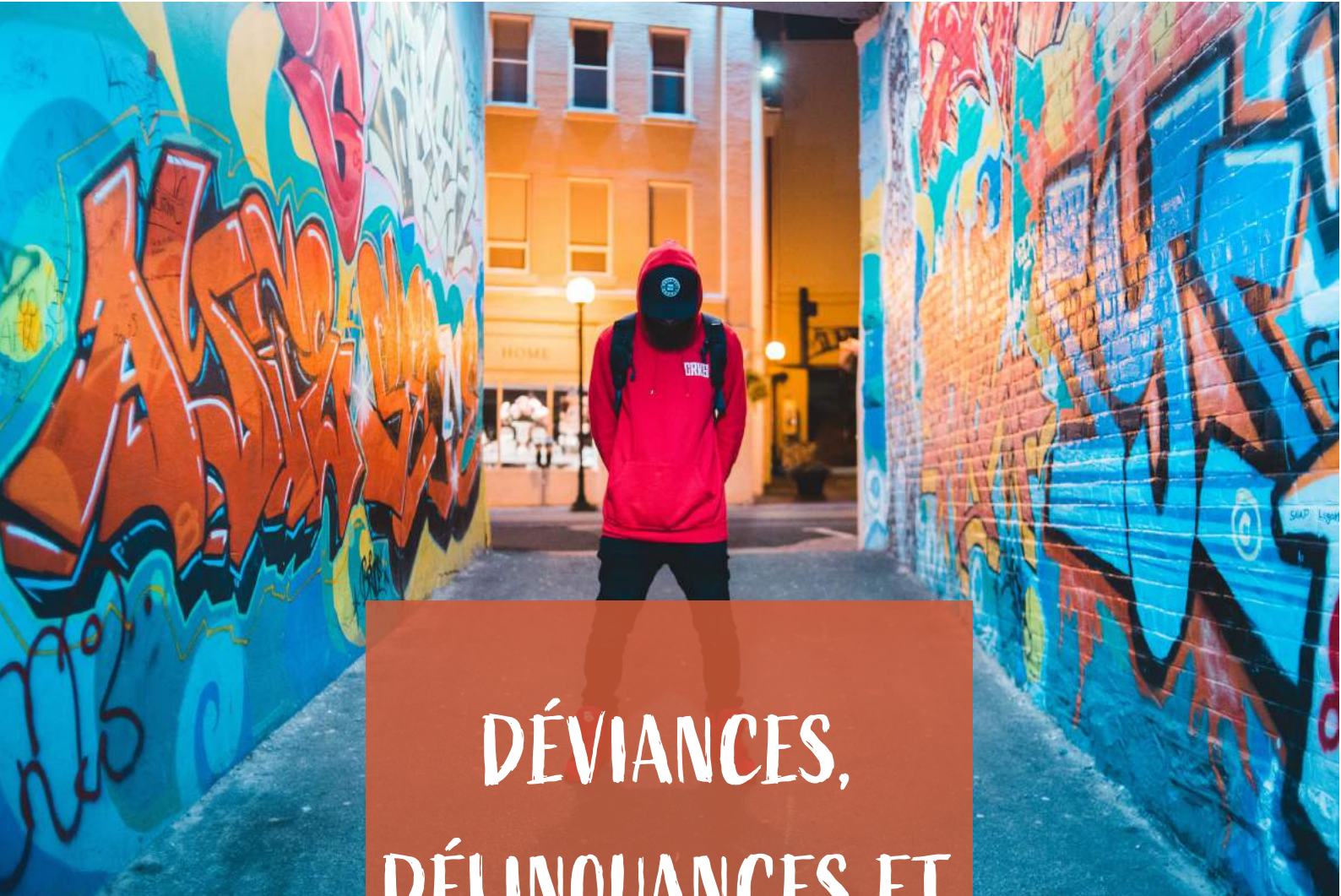


Séminaires / Conférences

CORHIS - UPVD

NOVEMBRE 2021 - JUIN 2022



DÉVIANCES,  
DÉLINQUANCES ET  
INSÉCURITÉS

(corh;s)

Communication, Ressources Humaines, Intervention Sociale - EA 7400  
Université Paul Sabatier-Montaubert 3 - Université de Perpignan Via Domitia - Institut Régional de Travail Social

UNIVERSITÉ  
PERPIGNAN  
VIA  
DOMITIA



  
**acofis**  
L'Association des Chercheurs  
des Organismes de la Formation  
et de l'Intervention Sociale



## Manuel BOUCHER

*Professeur de sociologie à l'Université de Perpignan, chef d'équipe de l'axe 3 : « Sciences de l'intervention et transformations sociales » du Laboratoire CORHIS (Communication, Ressources humaines et Intervention sociale) – Équipe d'Accueil 7400 UPVD-UPVM*

# Présentation

Souhaitant sortir d'une approche partisane, politicienne et/ou commerciale des questions relatives aux phénomènes de déviances, de délinquance et d'insécurité, lors de séminaires de recherche mensuels, nous proposons de décrire la réalité de ces phénomènes mais aussi de questionner les évolutions des formes de réactions sociales et de contrôle social mises en œuvre pour y faire face. Devant la montée des préoccupations sécuritaires, les transformations de l'action publique, des politiques de prévention des désordres et de lutte contre la délinquance constituent des enjeux majeurs tant au plan national qu'au niveau local. La compréhension de la régulation sociale des désordres nécessite donc l'articulation des analyses relatives aux normes et aux déviances avec celles visant à penser la réorganisation du contrôle social et

les modes d'engagement des acteurs chargés de réagir aux turbulences, à la délinquance et à la violence, aussi bien dans le monde du travail social, du champ pénal (police, justice) et de l'école qu'au sein de la société en général. Dans ce cadre, il s'agit également de soulever la question de la « police des villes » (entendue comme l'ensemble des réponses visant à défendre la société), de se pencher sur l'ensemble des réponses apportées par les pouvoirs publics et les acteurs sociaux (intervenants sociaux, policiers, magistrats, enseignants...) pour assurer le « bon ordre », éviter les débordements et pacifier les rapports sociaux. Plus précisément, il s'agit d'interroger le renouvellement du « policing », c'est-à-dire les actions et dispositifs visant à garantir la protection des personnes, des biens et le maintien de la paix sociale.



## Objectifs

Dans la pratique, ces séminaires visent donc à construire des éléments de compréhension en sciences sociales, des outils théoriques et pratiques pour dépasser les approches trop souvent simplistes, misérabilistes et moralistes des questions de délinquance et de sécurité.

En prenant de la hauteur vis-à-vis du traitement médiatico-politique de questions sensibles, pour éviter de sombrer dans un pessimisme favorable au développement d'une pensée hypercritique et réactionnaire, ces séminaires ont pour ambition de montrer la pertinence d'articuler les connaissances produites par des chercheurs et des étudiants avancés avec la réflexion d'acteurs professionnels engagés dans le champ social et politique.

Organisés par l'axe « Sciences de l'intervention et transformations sociales » du Laboratoire Communication, Ressources Humaines et Intervention Sociale (CORHIS) de l'Université Perpignan Via Domitia (UPVD), en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Perpignan, de Marseille, l'Institut du Développement Social Normandie (IDSN) et l'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales (ACOFIS), ces séminaires visent à apporter aux acteurs sociaux (chercheurs, formateurs, enseignants, agents territoriaux, professionnels de l'intervention sociale, étudiants en travail social et en sciences sociales, etc.), des éléments d'analyse et de compréhension permettant d'éclairer leurs pratiques (formation, recherche, intervention sociale...).



# PROGRAMME

## DÉVIANCES, DÉLINQUANCES ET INSÉCURITÉS

NOVEMBRE 2021 - JUIN 2022



## **Céline BELLOT**

*Professeure titulaire, École de travail social,  
Université de Montréal et directrice de l'Observatoire  
des profilages*

**Vendredi 12 novembre 2021, 17h30-19h**

## **Le développement de l'Observatoire des profilages et des luttes contre les profilages**

L'objectif de cette communication sera de présenter les assises et les principes liés à l'Observatoire des profilages qui regroupe plus de 30 chercheurs et plus de 20 organismes en défense des droits, en termes d'engagement et de gouvernance. Après avoir défini le profilage et montré son caractère discriminatoire, nous présenterons les assises théoriques et pratiques de l'Observatoire, cette communauté stratégique d'apprentissage réciproque en mettant l'accent sur les dimensions interdisciplinaires, intersectorielles et intersectionnelles de la programmation scientifique. Enfin, il s'agira d'aborder quelques résultats de recherche obtenus dans les différents chantiers de l'Observatoire ainsi que les actions en matière de lutte contre les profilages.

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 12 novembre 2021 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*



## **Jean-Jacques YVOREL**

*Historien, chercheur associé au CRH19 et au Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP)*

**Vendredi 26 novembre 2021, 17h30-19h**

## **L'invention de la délinquance juvénile**

Durant la Restauration et la monarchie de Juillet, dans les discours académiques et les congrès savants, mais aussi dans les journaux, la littérature pittoresque, le théâtre, la chanson, en un mot dans les médias, un nouveau problème social voit le jour : la délinquance juvénile.

Comment discours savants et discours médiatiques s'articulent-ils ?

Que reste-t-il de la matrice discursive et des schémas explicatifs construits au temps des monarchies constitutionnelles dans les propos contemporains sur la délinquance des mineurs ?

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 26 novembre 2021 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*



## **Christian MOUHANNA**

*Sociologue, chercheur au CNRS/CESDIP. Spécialiste des forces de sécurité (police, gendarmerie, armée), des politiques pénales et du milieu carcéral.*

**Vendredi 10 décembre 2021, 17h30-19h**

## **Le travail d'intérêt général : un exemple de bureaucratisation du social ?**

En partant des pratiques de tous les acteurs impliqués dans le processus du Travail d'intérêt général (TIG), depuis les juges qui les prononcent en audience jusqu'aux encadrants directs de condamnés au travail, en passant par les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) et les responsables TIG des associations et collectivités locales, cette recherche montre comment, à toutes les étapes du processus, cette mesure est mise en oeuvre. Bien loin de l'image d'une peine de travail « forcé » qui lui reste toujours accolé, le TIG est vu par tous ces acteurs comme une chance donnée au justiciable afin qu'il s'insère ou se réinsère dans le monde du travail. Dans cette perspective, chacun des intervenants cherche à sélectionner les profils les plus aptes à s'inscrire dans un parcours d'insertion ou de réinsertion. Les juges d'application des peines (JAP) et les CPIP doivent eux également tenir compte des attentes des structures d'accueil des tigitistes, dont ils dépendent pour faire exécuter la peine. La recherche d'une adéquation poste-condamné devient dès lors l'un des enjeux essentiels du processus de construction d'un TIG ayant des chances de déboucher sur un début d'insertion. Cependant, les réformes gouvernementales mettent ce processus en danger. En voulant « rationaliser » et multiplier les TIG, elles risquent de briser l'engagement des encadrants qui accueillent bénévolement des condamnés. Au croisement d'une sociologie politique, d'une sociologie du travail et d'une sociologie de la réinsertion, cette recherche montre les effets d'une confrontation entre logiques punitives et logiques sociales.

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 10 décembre 2021 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*



## Philippe ROBERT

*Directeur de recherches émérite au CNRS. Fondateur et ancien directeur du CESDIP et du GERN. Membre des comités de Déviance & Société, Crime, Histoire et Sociétés*

Vendredi 14 janvier 2022, 17h30-19h

## Mesurer la délinquance

La mesure de la délinquance a connu une grande mutation au cours du dernier demi-siècle. De la fin du XVIIIe jusqu'au milieu du XXe, elle se réduisait au comptage des activités des institutions pénales. La seconde moitié du XXe a vu se développer d'autres mesures, particulièrement les enquêtes en population générale et les estimations économiques. La mesure de la délinquance est devenue la confrontation de plusieurs mesures. Il faut distinguer la mesure de la délinquance à victime directe (vols, agressions, cambriolages...) généralement connue par la plainte de la victime, et celle de la délinquance sans victime directe (fraude fiscale, infractions en matière de stupéfiants, émission de fausse monnaie...) seulement connue par l'initiative policière. Pour la première, l'enquête de victimation constitue le comptage de base complété par des comparaisons avec la statistique policière et éventuellement d'autres sources. Pour la seconde, on recourt surtout à l'enquête de délinquance autoreportée et aux estimations) comparées aux statistiques de police. Pour déjouer les illusions du court-termisme, il est important de sérialiser les données sur le plus long laps de temps possible. Ainsi l'Observatoire scientifique du crime et de la justice ([www.oscj.cesdip.fr](http://www.oscj.cesdip.fr)) montre l'évolution à long terme d'un certain nombre de délinquances à victime directe, des recours à la police et à l'assurance et du sentiment d'insécurité. En France, en ce qui concerne la mesure de la délinquance sans victime directe, les enquêtes de délinquance autoreportée ont été développées pour connaître la consommation de produits prohibés et quelques économistes se sont intéressés à l'estimation de la fraude aux finances publiques, mais ces progrès ne sont guère pris en compte dans la mesure officielle de la délinquance. En ce qui concerne la délinquance à victime directe, on disposait avec les enquêtes de victimation et les statistiques de police d'un système cohérent de mesure. Il est actuellement remis en cause par le transfert par l'INSEE, sans aucun débat public, de l'enquête nationale de victimation au service de statistique ministériel de ministère de l'Intérieur. On craint que ce transfert se fasse dans des conditions qui n'assurent pas la comparabilité avec les données existantes et qu'il brise donc la connaissance des évolutions de la délinquance.

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 14 janvier 2022 sur le site de l'Université de Perpignan ou de [l'ACOFIS.org](http://l'ACOFIS.org)*





## **Jérôme FERRET**

*Maître de conférences en sociologie HDR (EHESS)  
Université Toulouse Capitole. Membre de l'Institut  
du Droit de l'Espace, des Territoires et de la  
Communication (IDETCOM). Directeur Adjoint MSHS-T  
USR CNRS 3414.*

**Vendredi 18 février 2022, 17h30-19h**

# **Djihadisme et famille : vers une redéfinition des mouvements sociaux et de leur relation à la violence**

Au cours du début du XXI<sup>e</sup> siècle, et plus singulièrement dans les expériences tragiques de Toulouse et sa région en 2012 et ensuite (notamment Ripoll, Barcelone, 2017), le djihadisme est apparu comme un nouveau type de mouvement, qui ne s'inscrit ni dans le cadre d'organisations ni dans celui de ce que l'on entend généralement par «action collective». De nouveaux modèles d'action et de culture ont vu le jour, reliant souvent des micromondes regroupés autour de leaders charismatiques à des imaginaires mondialisés conçus en termes de violence radicale. Les voies d'accès au djihadisme sont souvent très personnelles et, comme le démontrent les recherches détaillées dans ce livre, ces voies sont intimement liées aux expériences, aux imaginaires de la famille productrices de nouvelles normativités.

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 18 février 2022 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*



## **Giorgia MACIOTTI**

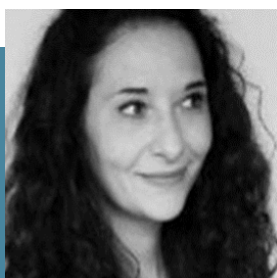
*Enseignante-chercheuse contractuelle en sociologie à la Faculté de Droit et Science politique de l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1) et membre de l'Institut du droit de l'Espace, de la Culture et de la Communication (IDETCOM, UT1)*

**Vendredi 11 mars 2022, 17h30-19h**

## **L'identité numérique en question : stratégies d'identification, pratiques déviantes et formes de régulation**

Cette intervention se propose d'interroger les enjeux et les défis entourant l'identité numérique et les pratiques d'identification en ligne. Ces aspects suscitent de grandes interrogations notamment au moment où l'État semble vouloir déléguer sa mission d'identification des usagers à des acteurs privés. La communication s'appuie sur une étude menée en 2021 auprès d'un groupe d'acteurs (publics et privés) des milieux judiciaire, de la sécurité et de l'industrie numérique, ainsi que sur les résultats d'une enquête par questionnaire réalisée auprès d'un échantillon de jeunes (16-20 ans) scolarisés dans une grande ville du sud-ouest de la France. Dans un premier temps, il s'agira d'explorer la conception que les internautes – et notamment les jeunes – ont de l'identité numérique, les stratégies adoptées pour s'identifier en ligne, ainsi que les processus collectifs autour de certaines pratiques. Ensuite, l'attention sera focalisée sur les formes de victimation potentiellement associées à ces usages numériques, en se focalisant notamment sur la question de l'usurpation d'identité.

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 11 mars 2022 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*



## **Valérie ICARD**

*Doctorante en Science Politique sous la direction de Jacques de Maillard, CESDIP/ Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)*



## **Jacques de MAILLARD**

*Professeur de science politique, Université de Versailles-Saint-Quentin. Directeur du CESDIP/UVSQ*

**Vendredi 25 mars 2022, 17h30-19h**

# **Politique judiciaire de la ville et dispositifs d'échange d'information nominative : vers un renouvellement de la prévention de la délinquance ?**

Au cours de ces dernières années, la question de l'échange nominatif d'informations dans les dispositifs locaux de prévention de la délinquance a connu une importance grandissante. Au croisement entre logiques de sanctions et d'accompagnement des jeunes et des familles, se sont développés des dispositifs visant à détecter les conduites considérées comme des indices de futurs comportements délinquants. C'est donc d'une prévention de la délinquance ciblée dont il s'agit ici. Comment se déploient ces dispositifs de prévention de la délinquance pour des publics considérés à risque ? Comment s'échangent des informations entre acteurs opérant selon des codes professionnels différents (services de l'aide sociale à l'enfance, unités territoriales de la protection territoriale de la jeunesse, services de police, clubs d'éducation de prévention spécialisée, etc.) ? Voit-on émerger une nouvelle conception de l'action publique qui transcende les frontières professionnelles et institutionnelles, dessinant une forme de prise en charge holistique des jeunes « à risques » ? Et comment ces risques sont-ils définis ? Quels types de prise en charge se dessinent, à la charnière entre logiques d'encadrement et surveillance des comportements déviants et accompagnement des publics en danger ?

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 25 mars 2022 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*



## **Stéphanie RUBI**

*Professeure des Universités. Codirectrice du département des Sciences de l'Éducation à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales-Sorbonne Université de Paris (Campus Saint-Germain). Membre du Centre de Recherche sur les Liens Sociaux (CERLIS - UMR 8070)*

**Vendredi 15 avril 2022, 17h30-19h**

## **Des « crapuleuses » aux « diaboliques » : crimes et délits au féminin**

Les «pères fondateurs» de la sociologie pénale ont été aveugles à la criminalité féminine qu'ils ont déconsidérée. Le contexte social et scientifique de l'époque rend plus compréhensible cette cécité, ce sexisme incorporé les ayant conduits à ranger les femmes dans une catégorie d'êtres « infra-sociaux », aux côtés des vieillards et des enfants. Ce postulat, peu contesté à la fin du XIXe siècle comme au début du XXe, parfois simplement mentionné au détour d'un chapitre d'Émile Durkheim ou de Gabriel Gustave Tarde s'est profondément et durablement enraciné, plaçant les travaux sur la criminalité et les déviances féminines sous les lumières d'un scepticisme de principe. Les procès en légitimité ont ainsi pu puiser dans une longue tradition de dénigrement de l'objet scientifique, ici affirmant le risque de réification, là déniait sa valeur sociale en le qualifiant d'épiphénomène. Il faut attendre la fin du XXe siècle pour rompre l'enchantement. Depuis, les « Mauvaises filles » sont sous les feux de la rampe ; les recherches pour « Penser la violence des femmes » s'attachent aux processus déviants, à leur genèse et caractéristiques, aux réactions sociales et juridiques suscitées par ces infractions ou déviances. Les violences et autres déviances scolaires des « crapuleuses » ou les crimes des « diaboliques » constituent une double déviance : à l'ordre social comme à l'ordre du genre. Deux terrains/objets de recherche seront mobilisés pour réfléchir aux crimes et délits au féminin : les déviances et délinquances scolaires, l'expérience carcérale.

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 15 avril 2022 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*



## **Virginie MALOCHET**

*Sociologue, Mission Prévention Sécurité à l'Institut Paris Région, membre associé du CESDIP/UVSQ*

**Vendredi 13 mai 2022, 17h30-19h**

## **La police de sécurité du quotidien : une réforme à portée variable**

A l'instar de la police de proximité en son temps, la police de sécurité du quotidien (PSQ) entend «placer le service du citoyen au cœur du métier de policier et de gendarme». Elle affiche l'ambition d'instaurer «une police et une gendarmerie sur mesure» pour lutter contre les phénomènes ordinaires de délinquance et contre le sentiment d'insécurité. Officiellement lancée en février 2018, cette «nouvelle» doctrine est censée prévaloir partout en France, tant dans les zones urbaines couvertes par la police nationale que dans les zones périurbaines et rurales couvertes par la gendarmerie nationale.

A partir d'une enquête de terrain conduite en 2020, il s'agit d'interroger la mise en oeuvre et la portée de la PSQ à travers le prisme des partenariats locaux de sécurité. Les résultats que nous présenterons donnent à voir des dynamiques variables selon les territoires et soulignent les enjeux de consolidation de la démarche à moyens quasi-constants. Ce bilan en demi-teinte soulève à la fois des questions de priorisation (face à la primauté de la logique d'urgence et de l'intervention), d'ancrage (pour favoriser l'insertion des policiers et des gendarmes dans le territoire) et d'approche (pour les inciter à investir davantage dans les rapports avec la population).

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 13 mai 2022 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*



## Nicolas SALLÉE

*Professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal et directeur du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).*

**Vendredi 20 mai 2022, 17h30-19h**

## **L'éducation sous contrôle. Justice des mineurs, accompagnement et gestion des risques au tournant du 21e siècle (France/Québec)**

Depuis le milieu des années 1990, le système français de justice des mineurs a notamment été marqué par un remariage controversé entre éducation et enfermement – l'ouverture progressive, au milieu des années 2000, de nouveaux établissements pénitentiaires pour mineurs, apparaissant comme l'un des symboles les plus marquants de ce processus. Cette intervention défendra l'idée selon laquelle, au-delà des débats légitimes qu'ont suscité ces réformes sur l'incarcération des jeunes, celles-ci participent d'une mutation plus profonde, générale et étendue qui touche l'ensemble de la chaîne éducative - des services de milieu ouvert (liberté surveillée, probation, etc.) aux services d'hébergement non pénitentiaire (foyers, centres éducatifs fermés, etc.). Cette mutation est marquée par la prééminence croissante d'une logique mondialisée de gestion des risques qui structure pour partie le nouveau code de la justice pénale des mineurs, entrée en vigueur fin septembre 2021. Cette logique de gestion des risques, qui apparaît sous une forme particulièrement épurée en Amérique du Nord, et notamment au Canada et au Québec, met à l'épreuve la temporalité longue de l'accompagnement des jeunes (vers la sortie de délinquance), par la temporalité courte du contrôle (de leurs risques de récidive). Cette mise à l'épreuve, qui n'annihile pas toute marge de manœuvre et toute possibilité de résistance, exige une réflexion urgente sur le sens - et notamment le sens politique - de l'action éducative auprès des jeunes qui comptent parmi les plus précarisés de nos sociétés.

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 9 avril 2021 sur le site internet de l'Université de Perpignan. Lieu : UPVD, campus du Moulin à vent, amphi Y ou amphi 5.*



## **Mohamed BELQASMI**

*Docteur en sociologie de l'Université de Nice Sophia Antipolis, Chargé de recherche à l'Institut du Développement Social Normandie (IDSN)*

**Vendredi 3 juin 2022, 17h30-19h**

## **La dissuasion urbaine des « campements illicites » et les « Roms »**

En partant de l'exemple de la politique de lutte contre les « campements illicites » développée durant les années 2000 dans le sillage de l'émergence des « Roms » comme nouvelle figure de l'altérité, cette intervention propose d'aborder les tensions entre la « ville dissuasive » et la « ville hospitalière » dans la France contemporaine. La « dissuasion urbaine » des « campements illicites » constitue un puissant mécanisme de mise en frontière des migrants indésirables. Justifiée par une double préoccupation sécuritaire et hygiéniste motivant la traque de l'habitat informel, elle produit des formes d'insécurisation des corps et de mise en attente des migrants en contrariant leurs possibilités d'ancrage, en faisant perdurer les situations de vulnérabilité et en favorisant la perpétuation de stéréotypes dévalorisants.

La dissuasion urbaine des « campements » orchestrée par des préfetures et des municipalités constitue à la fois un test d'endurance et une épreuve d'intégration auxquels les migrants, conçus comme des individus guidés par une rationalité instrumentale, sont soumis. A force de rencontrer des obstacles à leur installation, fatigués par l'atmosphère incertaine entretenue par les expulsions, ceux-ci devraient « rationnellement » envisager leur auto-expulsion et faire circuler le message de l'inhospitalité dans leurs réseaux. Dans ces conditions, plutôt qu'être considérée comme un signe positif de volonté d'installation, la persistance des migrants malgré la violence des expulsions répétées manifesterait leur volonté de s'imposer avec insistance comme des charges sociales supplémentaires. Mais la dissuasion urbaine met aussi à rude épreuve les acteurs de l'hospitalité, en particulier les travailleurs sociaux et les collectifs de soutien aux migrants.

*L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 3 juin 2022 sur le site de l'Université de Perpignan ou de l'ACOFIS.org*

# Comité d'organisation

**Manuel Boucher (PR - UPVD - CORHIS)**  
**Brigitte Baldelli (MCF associé UPVD - CORHIS)**

## En partenariat



## Lieu des séminaires

Les séminaires ont lieu en présentiel  
à l'Université de Perpignan, Campus du Moulin à vent,  
52 avenue Paul Alduy, 66860 Perpignan  
ou  
en distanciel

**L'entrée est gratuite et les inscriptions sont obligatoires**

**En ligne : [ACOFIS.org](https://www.acofis.org)**

**Par mail : [corhis@univ-perp.fr](mailto:corhis@univ-perp.fr)**

**Lien d'inscription :  
<https://forms.gle/hCSyw94CXBYwBVN18>**